

CITOYENNETÉ - CIVISME - VIE EN COLLECTIVITÉ

Pour le bien-être de chacun et le respect de tous, respectons ces quelques règles de base de civisme pour une vie collective et citoyenne apaisée



Taille de haie et élagage

Les haies doivent être taillées à l'aplomb de votre limite de propriété. Leur hauteur doit être limitée à 2m si elle est plantée à moins de 2m de la limite, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

Chez vous c'est chez vous en dehors c'est chez le voisin.

Nuisances sonores

Sur notre commune, les horaires autorisés pour les travaux de bricolage bruyants (tonte, taille ...) sont fixés par l'arrêté municipal permanent du 2 juillet 2018 :

- de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis
- de 10h00 à 12h00 le dimanche et jours fériés

Entretien des trottoirs et pieds de murs

Nous vous invitons à nettoyer les trottoirs devant chez vous.

Les déchets produits doivent être ramassés et sur appel téléphonique nos services techniques viennent les enlever.



Collecte des déchets

Les bacs doivent être sortis sur le domaine public le matin du ramassage et rentrés le soir de celui-ci.

Ordures ménagères Mardi après-midi semaine impaire.

Emballages Mardi après-midi semaine paire.

Attention, des contrôles de tri sont effectués régulièrement au centre TRISALID de Saran et un surcoût est facturé en cas de défaut.



Détenteur de chien

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Ainsi que veiller aux aboiements intempestifs y compris en leur absence.



CILS EMPLOI : votre service emploi de proximité

Vous êtes candidat

Vous êtes à la recherche d'un emploi mais vous ne savez pas comment le trouver, vous devez répondre à des offres d'emploi mais vous ne savez pas comment valoriser votre CV, rédiger votre lettre de motivation ou être à l'aise lors de l'entretien de recrutement, vous voulez suivre une formation certifiante mais vous ne savez pas où vous adresser...

Alors contactez le CILS EMPLOI, partenaire de France Travail (ex pôle emploi), près de chez vous

Coordonnées :

Mobile 06 32 02 62 84 / Fixe 02 38 64 80 40 / Mail contact@cils-emploi.fr / Facebook www.cils-emploi.fr / Site CILS cils-emploi.fr

45 rue Hippolyte Martin à La Ferté Saint Aubin.



Vous êtes employeur

Le CILS vous accompagne dans la rédaction de vos offres d'emploi et la sélection du candidat adapté à vos besoins => Contactez- nous.

Implanté au cœur de la communauté de commune des portes de Sologne le CILS Emploi est votre partenaire emploi local, complémentaire de pôle emploi et des agences d'intérim. Les demandeurs d'emploi que nous recevons sont tous en recherche dans le périmètre géographique du sud d'Orléans.



Elle grandit entre les forêts et les eaux

La lettre municipale de JOUY LE POTIER

LE MOT DU MAIRE

Le 2 Janvier dernier nos trois kinés ont démarré leur activité dans leurs nouveaux locaux à côté du Pôle Santé. Un espace plus grand qui leur permettra sûrement d'accueillir un collègue supplémentaire prochainement.

Dès les anciens locaux libres, les travaux ont commencé. Quatre cabinets et un secrétariat sont donc aménagés et à partir du 8 avril prochain 4 médecins généralistes viendront compléter l'équipe. Ainsi, avec plus de 20 professionnels de santé et plusieurs paramédicaux, Jouy-le-Potier joue un rôle important pour la santé de nombreux patients de notre village et de tout notre secteur environnant. Les investissements de 2016 et l'agrandissement de 2024 donnent raison aux élus et leurs choix de tout faire pour favoriser et accompagner l'offre médicale.

L'embellissement de notre village a aussi une place importante pour les élus. L'aménagement des massifs devant la mairie et celui en bordure de la rue d'Orléans le prouve, tout comme celui de l'ancienne lagune.

C'est sûrement grâce à cette qualité de vie que l'attractivité de Jouy-le-Potier est reconnue, appréciée, recherchée et enviée par beaucoup. L'augmentation de 20% de notre population en 20 ans en est certainement le résultat avec aujourd'hui environ 1600 habitants. Cette évolution voulue, assumée et maîtrisée permet malgré tout à notre commune de rester un village. En plus notre notoriété s'exporte au delà de nos frontières, avec Marguerite la Twingo partie au Maroc pour un raid humanitaire, Aïnoha qui participe aux Jeux Olympiques de gymnastique, le Tour de France qui traversera notre village le 9 juillet, une habitante ainsi qu'un ancien enfant Jovicien choisis pour porter la flamme olympique à travers le Loiret.

Vous le voyez vos élus font que Jouy-le-Potier bouge, évolue, vit, avec une seule ambition, vous servir au mieux.

Bien à vous.

Gilles Billiot

MARS 2024



Venez brûler Monsieur et Madame Hiver et faire place au printemps

Rendez-vous parking de l'école

Départ du défilé 17h

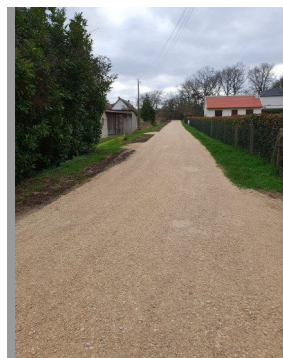
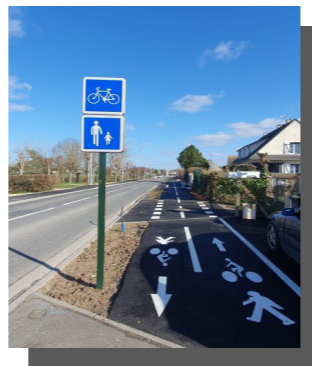
avec le char décoré par les enfants de la garderie et le groupe Batucada-Sambalumandra

Verre de l'amitié - 18h environ

Préau des champs Breton

TRAVAUX

Ça y est, les routes départementales partant du centre bourg, sont toutes sécurisées avec des voies douces permettant aux piétons et cyclistes d'être protégés des véhicules à moteur. Les derniers travaux rue d'Orléans facilitent grandement les déplacements pour accéder à la zone de la Poterie et agrémentent un peu plus l'entrée du bourg.



L'anomalie de la dernière zone UB non desservie par le réseau d'assainissement est enfin réglée. Après l'acquisition par la commune d'une grande partie du chemin privé de l'impasse de la Moïse, les travaux de réseaux ont été effectués que ce soit pour les eaux usées ou le téléphone et la couche de roulement refaite.

Depuis sa construction la toiture du centre de Loisirs présentait des dysfonctionnements importants et des fuites d'eau venaient régulièrement embêter les utilisateurs. Aucun remaniement partiel n'étant efficace dans la durée, il a fallu se résoudre à refaire l'ensemble de la toiture. C'est chose faite et gageons que les utilisateurs pourront désormais se passer des palmes qui étaient parfois nécessaires.



Le changement c'est bientôt !

Mais pourquoi ces imbéciles... d'élus ont déplacé de 3 mètres la boîte à pizzas ?... 🤔

Et bien parce que le promoteur privé à l'origine de la ZAC de la Poterie a assigné la commune au tribunal sous prétexte que dans l'acte de vente à la commune il était stipulé la vente de 34 places de stationnement et donc nous n'avions pas le droit de les supprimer ainsi. Après 3 audiences en 1 an la justice lui a donné raison et condamne la commune à lui verser 1000 euros d'indemnités avec obligation de rétablir les 2 places de stationnement sous peine d'une astreinte de 100 euros par jour au-delà de 90 jours.



ETANG DES CHAMPS BRETON

C'est finalement début février que l'étang des champs Breton a pu être transvidé. L'occasion pour l'association du Pêcheur Jovicien de récupérer tous les bons poissons et trier les indésirables. Plus d'une tonne de carpes, brochets, tanches, gardons... a été transférée dans l'ancienne lagune. Elle sera en 2024 leur nouveau lieu pour s'adonner à leur passion. L'étang des champs Breton sera asséché, nettoyé et réhabilité avant d'être remis en eau.



A noter que 3 gros silures ont également été retirés des champs Breton dont un de 1m58! 😊

ALSH



La première semaine des vacances marque traditionnellement le retour de l'animation au centre de Loisirs de Jouy le Potier. Comme à chaque période, l'accueil de loisirs sans hébergement propose aux enfants des communes de Jouy, Ligny et Ardon une semaine de loisirs adaptée en fonction de l'âge.

Entièrement géré et piloté par la commune de Jouy-le-Potier et dirigé par Marina Ribeiro, une animatrice permanente des services périscolaires, ce centre offre une solution de garde aux parents qui travaillent. C'est une soixantaine d'enfants qui avait donc rendez-vous du lundi 26 février au vendredi 01 mars pour un voyage en Asie !

Accueillis par les 7 animateurs recrutés pour l'occasion, les enfants ont pu alterner des temps d'activités manuelles, de chants ou de jeux, tous en lien avec le thème retenu. Les éclats de rire ont succédé aux cris de joie tout au long de la semaine malgré une météo capricieuse. Tout le monde est reparti ravi et le rendez-vous est déjà pris pour la première semaine des vacances d'avril. Les inscriptions ouvriront très rapidement sur le portail famille.



Pour rappel, la commune cherche à chaque centre de loisirs des animateurs diplômés du BAFA ou stagiaires BAFA. Si vous êtes intéressés pour entrer en formation, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat communal. Le conseil municipal a ainsi voté une aide de 200 euros par stage effectué dans ce cadre pour les habitants de Jouy-le-potier. Les bénéficiaires s'engagent en contrepartie à travailler pendant l'accueil de loisirs d'été...



PERMANENCE GENDARMERIE

Vendredi 22 mars 9h à 11h

Salle du Conseil de la Mairie

La brigade de la Ferté Saint Aubin vient à votre rencontre pour toutes demandes de renseignements, plaintes ...



BALAYAGE DES CANIVEAUX

le mardi 9 avril 2024

Merci de laisser
les caniveaux libres.

